



PRÉVENIR & SECOURIR

Initiation à l'utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe

Repères

40 000 à 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêts cardiaques en France chaque année.

3 à 5 % sont récupérés. Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals.

10 000 morts pourraient être sauvés grâce à l'utilisation d'un défibrillateur et au massage cardiaque.

4 victimes sur 5 qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples.

Selon l'article R.6311-15 du code de la Santé public : Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (D.A.E) répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14.

Selon l'arrêté du 6/11/2009, l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des D.A.E. doit être dispensée par des personnes habilitées.

Article R231-36 : La formation à la sécurité relative à l'exécution du travail a pour objet d'enseigner au salarié, à partir des risques auxquels il est exposé, les comportements et les gestes les plus sûrs en ayant recours, si possible, à des démonstrations, de lui expliquer les modes opératoires retenus s'ils ont une incidence sur sa sécurité ou celle des autres salariés, de lui montrer le fonctionnement des dispositifs de protection et de secours et de lui expliquer les motifs de leur emploi.

Cette formation doit s'intégrer dans la formation ou les instructions professionnelles que reçoit le salarié ; elle est dispensée sur les lieux du travail ou, à défaut, dans les conditions équivalentes.

Ces dispositions sont consignées dans un document tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.

Objectifs

Initiation à l'utilisation d'un défibrillateur pour faire face à une personne victime d'un arrêt cardiaque et pratiquer les gestes qui sauvent dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

Programme

- Présentation théorique de la défibrillation
- identification des signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque
- Réalisation, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, des gestes permettant d'augmenter ses chances de survie
- Mise en pratique du défibrillateur sur mannequins adulte, enfant ou nourrisson

Moyens pédagogiques

- Pédagogie active sur le défibrillateur de formation et sur mannequins
- Support de formation sur Power Point

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Evaluation

Une attestation de présence sera délivrée aux stagiaires ayant assisté à cette initiation.

Tarif :

Nous consulter

**Durée
2 heures**

Délais d'accès :
15 jours
minimum, sous
réserve de
disponibilités

**Profil(s)
stagiaires**
tous les salariés
de l'entreprise

Pas de prérequis
pour cette
formation.

Formateur
SST agréé par
l'INRS

**Type de
formation**
intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord